

G.-A. AMAUDRUZ

Villamont 17 - Tél. 23 95 31

LAUSANNE

Lausanne, le 24 juillet 1954.

Bien cordialement à vous
Madame M. Portas
c/o Mme Ulmer
Emsdetten (Kreis Stuttgart)
Jahnstr. 7
(Allemagne)

Chère Madame,

Votre lettre du 10.7.54 m'est bien parvenue et je vous remercie vivement de la peine que vous vous êtes donnée d'exposer vos idées de façon aussi complète. Je dois m'excuser d'emblée de ne pouvoir en faire autant, surchargé que je suis par les obligations de secrétaire du comité européen de liaison, surtout depuis l'interdiction de Lübeck qui m'oblige à recommencer le travail de préparation du Congrès. Cependant, quelques points.

Afin que je puisse savoir lesquels de nos textes vous avez et lesquels vous n'avez pas, je vous prierais de m'indiquer ce que vous avez reçu (je n'ai pas contrôlé ce qui vous a été envoyé), de manière que nous puissions encore vous envoyer ceux que vous n'auriez pas.

Sans doute avez-vous reçu la "Déclaration de Zürich". Et c'est là sans doute que vous avez trouvé la formule au sujet de laquelle vous faites des réserves : notre postulat exigeant que les mariages entre Européens et Non-Européens soient soumis à une réglementation. Ici, je suis en mesure de préciser que ce postulat ne doit pas être interprété dans le sens d'une interdiction, mais qu'au contraire la réglementation à instaurer permettra les mariages dans les nombreux cas favorables; nous n'ignorons pas, en effet, qu'hors d'Europe se trouve d'importants groupes racialement parents. Mais, politiquement, si tout va bien, c'est l'Europe que nous contrôlerons d'abord, tandis que, pour une période peut-être assez longue, le contrôle des groupes ethniques apparentés hors d'Europe nous échappera : nous n'aurons pas le pouvoir de leur imposer une politique raciste. C'est pourquoi il est nécessaire de dresser une frontière du sang autour de l'entité politique que nous contrôlerons : autour de l'Europe, afin de pouvoir repousser ceux qui doivent l'être. Il s'agit là d'une première mesure de nécessité : arrêter d'abord le flot de sang hétérogène... D'autre part, nous n'ignorons pas qu'en Europe même certaines régions sont racialement fort malades. Toutefois, pour de puissantes raisons psychologiques, il est impossible d'en parler dans des textes officiels ou de préconiser des mesures légales ouvertes. Il sera nécessaire de remédier à cet état de choses par des mesures discrètes, ne heurtant pas l'opinion. Bien plus, nous savons que tous les peuples européens sont plus ou moins dégénérés, et certains dangereusement, cela en dehors de tout métissage. D'où notre second postulat : les mesures "médicalement et scientifiquement" étudiées qui, même discrètes, nous imposeront un rude combat contre l'opinion et contre les Eglises.

En ce qui concerne les réserves quant au concept de race "blanche", je crois qu'il n'y a pas de concept racial emprunté au passé ou au présent qui ne présente des inconvénients, précisément parce que, quel qu'il soit, il englobe trop de forces décadentes. Nous avons finalement opté pour "blanc" vu la simplicité du concept et l'avantage qui en résulte pour la propagande. Mais nous savons que la race, dans ce qu'elle a d'important pour nous, est en premier lieu dans l'avenir. Elle est devant nous. Elle est ce qui vient. Notre mission est de transformer ce magma humain dégénéré pour en faire quelque chose de supérieur. Une noblesse nouvelle doit s'organiser qui aura pour mission d'assurer l'ascension biologique des peuples. Après les premières victoires, nous trouverons certainement un nom nouveau pour la race nouvelle qui doit surgir.

D'ailleurs, si vous avez reçu notre "Déclaration de Hanovre", vous voyez que notre premier point dépasse les frontières continentales puisqu'il affirme que l'Europe que nous voulons n'est qu'un moyen au service d'une fin supérieure : la défense de la race dans le monde entier.

Les Déclaration de Zürich-Paris-Hanovre sont les textes de base du Nouvel Ordre Européen. Si vous en avez l'occasion, je vous engage à parler à notre camarade allemand Fritz Rössler, 20 a) Luthe U. Wunstorf, qui est avec nous depuis la réunion de Zürich (alors qu'il s'appelait encore Dr Franz Richter !).

Merci mille fois de votre intention de m'envoyer vos deux livres. Mais, je ne lis pas du tout l'anglais et ce serait dommage de vous priver de deux exemplaires qui devraient reposer dans ma bibliothèque jusqu'à ce que je puisse les prêter à quelque ami comprenant l'anglais... En revanche, Rössler sait l'anglais...

Bien cordialement à vous

Madame M. Fortes
c/o Mme Ulmer
Emsdetten (Kreis Stuttgart)
Jahresstr. 7
(Allemagne)

Chère Madame,

Votre lettre du 10.7.54 m'est bien parvenue et je vous remercie vivement de la peine que vous vous êtes donnée d'exposer vos idées de façon aussi complète. Je dois m'excuser d'ambiguïté de ne pouvoir en faire autant, surchargé que je suis par les obligations de secrétaire du comité européen de liaison, surtout depuis l'interdiction de Lübeck qui m'oblige à recommencer le travail de préparation du Congrès. Cependant, quelques points.

Afin que je puisse savoir lesquels de nos textes vous avez et lesquels vous n'avez pas, je vous prie de m'indiquer ce que vous avez reçu (je n'ai pas contrôlé ce qui vous a été envoyé), de manière que nous puissions encore vous envoyer ceux que vous n'auriez pas.

Sans doute avez-vous reçu la "Déclaration de Zürich". Et c'est là sans doute que vous avez trouvé la formule au sujet de laquelle vous faites des réserves : notre postulat exigeant que les mariages entre Européens et Non-Européens soient soumis à une réglementation. Ici, je suis en mesure de préciser que ce postulat ne doit pas être interprété dans le sens d'une interdiction mais qu'au contraire la réglementation à instaurer permettra les mariages dans les nombreux cas favorables; nous n'ignorons pas, en effet, qu'au-delà de l'Europe se trouvent d'importants groupes racialement purs. Mais, politiquement, si tout va bien, c'est l'Europe que nous contrôlerons d'abord, tandis que, pour une période peut-être assez longue, le contrôle des groupes ethniques apparaitra hors d'Europe nous échappera : nous n'aurons pas le pouvoir de leur imposer une politique raciste. C'est pourquoi il est nécessaire de dresser une frontière du sang autour de l'entité politique que nous contrôlons : autour de l'Europe, afin de pouvoir repasser ceux qui doivent l'être. Il s'agit là d'une première mesure de nécessité : arrêter d'abord le flot de sang hétérogène... D'autre part, nous n'ignorons pas qu'en Europe même certaines régions sont racialement fort malades. Toutefois, pour de puissantes raisons psychologiques, il est impossible d'en parler dans des textes officiels ou de préconiser des mesures légales ouverts. Il sera nécessaire de remédier à cet état de choses par des mesures discrètes, ne heurtant pas l'opinion. Bien plus, nous savons que tous les peuples européens sont plus ou moins dégénérés, et certains dangereusement, cela en dehors de tout méprisage. D'où notre second postulat : les mesures "médicales et scientifiques" étudiées qui, même discrètes, nous imposeront un rude combat contre l'opinion et contre les Eglises.

En ce qui concerne les réserves quant au concept de race "blanche", je crois qu'il n'y a pas de concept racial emprunté au passé ou au présent qui ne présente des inconvénients, précisément parce que, quel qu'il soit, il englobe trop de forces décadentes. Nous avons finalement opté pour "blanc" vu la simplicité du concept et l'avantage qui en résulte pour la propagande. Mais nous savons que la race, dans ce qu'elle a d'important pour nous, est en premier lieu dans l'avenir. Elle est devant nous. Elle est ce qui vit. Notre mission est de transformer ce magma humain dégénéré pour en faire quelque chose de supérieur. Une noblesse nouvelle doit s'organiser qui aura pour mission d'assurer l'ascension biologique des peuples. Après les premières victoires, nous trouverons certainement un nouveau pour la race nouvelle qui doit surgir.

D'ailleurs, si vous avez reçu notre "Déclaration de Hanovre", vous voyez que notre premier point dépasse les frontières continentales puisqu'il affirme que l'Europe que nous voulons n'est qu'un moyen au service d'une fin supérieure : la défense de la race dans le monde entier.

Les Déclarations de Zürich-Paris-Hanovre sont les textes de base du Nouvel Ordre Européen. Si vous en avez l'occasion, je vous engage à parler à notre camarade allemand Fritz Rössler, 20 a) Lufte-Str. Wunstorf, qui est avec nous depuis la réunion de Zürich (alors qu'il s'appelait encore Dr Franz Richter !).